

IFSI CHERBOURG-COTENTIN profil des promotions, résultats, débouchés

A la rentrée de septembre 2025, les effectifs sont les suivants :

– 80 étudiant(e)s en Licence 1 (Licence science du soin)

- Répartition par genre : 71 femmes – 9 hommes
- Répartition par âge : de 18 à 55 ans – âge moyen : 22 ans. Les étudiants les plus représentés sont de 2007 (37 étudiants)
- Répartition géographique : 69 étudiants viennent de Normandie, 5 de Bretagne, 3 du Pays de la Loire, 1 Ile de France et 1 d'Outre-Mer
- Financement :
59 par la Région
10 par un employeur
10 par France Travail

Autres particularités

- Personnes en situation de handicap : 7

– 78 étudiant(e) en Licence 2 (Licence science du soin)

- Répartition par genre : 73 femmes – 5 hommes
- Répartition par âge : De 18 à 42 ans – âge moyen : 22 ans. Les étudiants les plus représentés sont de 2006 (41 étudiants)
- Répartition géographique : 78 étudiants viennent de Normandie, 1 de Corse
- Financement :
61 par la région
9 par un employeur
9 par France Travail
35 sont boursiers

– 77 étudiants(e) en Licence 3 (Licence science du soin)

- Répartition par genre : 69 femmes et 8 hommes
- Répartition par âge : de 19 ans à 49 ans – Moyenne d'âge : 24 ans. Les étudiants les plus représentés sont de 2005 (24 étudiants)
- Répartition géographique : 69 étudiants sont originaires de Normandie, 1 de Bretagne et 1 Ile de France.
- Financement :
53 par la Région
8 par un employeur
10 par France Travail
19 boursiers

Autres particularités :

- Situation de handicap : 1 personne

Taux de réussite au diplôme d'Etat juillet 2025 : 95.91%

Insertion professionnelle à l'issue de la diplomation

Employabilité : 36.17% sur le CHPC Cherbourg, 23.39% dans le département de la Manche et 17.02% hors département.

Poursuite de formation (master droit et gestion santé) : 2.12%

Sans réponse à l'enquête : 19.4%

Débouchés, poursuite de parcours

Le diplôme IDE peut être une passerelle vers d'autres qualifications professionnelles :

- Infirmièr-e de pratique avancée
- Puéricultrice-teur
- Infirmièr-e de Bloc opératoire
- Infirmier-e anesthésiste
- Cadre de santé

Allègement dispenses de formation

En ce qui concerne la formation infirmière certains cursus peuvent faire l'objet de dispenses.

Les situations individuelles des étudiants-es sont étudiées en section compétente en début de formation. Vous pouvez vous renseigner au secrétariat de l'Institut 02.33.20.76.36